UNION AFRICAINE
BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES

Sweden
Sverige

NOTE DE PLAIDOYER

ATTÉNUATION DE L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE



Préparé par : Giorgio Brandolini

Édité par : Joel Mokenye, Mohamed Seisay, Alberta Sagoe et Eric Nadiope

Avertissement : Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique ou la position officielle du Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine.

Citation : AU-BIRA, 2022. Atténuation de l'impact du changement climatique sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité en Afrique

Tous droits réservés. La reproduction et la diffusion du matériel contenu dans ce produit d'information à des fins éducatives ou à d'autres fins non commerciales sont autorisées sans l'autorisation écrite préalable des titulaires des droits d'auteur, à condition que la source soit pleinement reconnue. La reproduction du contenu de ce produit d'information à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales est interdite sans l'autorisation écrite des titulaires des droits d'auteur.

Publié par UA-BIRA, Nairobi, Kenya
Droits d'auteur : © 2020 Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)

ISBN 978-9966-1659-5-4

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à :

La directrice
Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi, KENYA
Ou par courriel à : ibar.office@au-ibar.org

Remerciements : La Directrice de l'UA-BIRA tient à remercier M. Giorgio V. Brandolini, le Consultant qui a réalisé les études et préparé le rapport sur l'impact du changement climatique sur les écosystèmes aquatiques africains et la biodiversité, à partir duquel la présente note de plaidoyer a été élaborée. La Directrice remercie également toutes les parties prenantes et tous les partenaires (CER, autres institutions régionales spécialisées, États membres de l'UA, partenaires, experts, etc.) qui ont grandement contribué à améliorer la qualité du rapport.

Nous remercions tout particulièrement l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) pour avoir financé l'étude et l'équipe de l'UA-BIRA pour le travail éditorial. Ce travail a été réalisé avec le soutien du gouvernement suédois, par l'intermédiaire de l'ambassade de Suède auprès de l'Union africaine.



Table of Contents

Context ***1***

Impacts of climate change on aquatic ecosystems and biodiversity ***2***

Ecosystem-based solutions for mitigating climate change ***5***

Mechanisms for integrating and enhancing ecosystem- based solutions *5*

A continental initiative on mitigating climate change impact ***6***

Conclusion: ***7***

Contexte

L'Afrique émet beaucoup moins de dioxyde de carbone que tout autre continent. Cependant, ce continent, qui compte la majorité des pays et des communautés pauvres du monde, est confronté à des impacts plus graves du changement climatique que d'autres régions en raison de sa résilience plus faible, de sa capacité d'adaptation plus faible et de sa plus grande dépendance à l'égard des secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture, la pêche et l'aquaculture pour l'alimentation, la nutrition et les revenus.

L'Union africaine (UA) a élaboré le cadre d'action et la stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (PFRS, 2014) et la stratégie de l'économie bleue en Afrique (ABES, 2019) pour façonner l'approche continentale du développement d'une économie bleue inclusive et durable et l'ancrer dans les processus de transformation et de croissance du continent, comme prévu dans l'Agenda 2063

L'atténuation de l'impact du changement climatique sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité a été priorisée dans le PFRS et intégrée dans l'ABES où la conservation, l'utilisation durable et l'accès équitable aux ressources aquatiques agissent comme un stimulant du développement durable.

Plusieurs pratiques ont été testées avec succès pour réduire l'impact du changement climatique, y compris, entre autres, son atténuation par l'adoption de solutions d'économie circulaire à chaîne de valeur courte, l'adaptation des activités économiques aux changements dans la biologie des organismes aquatiques, la plantation d'arbres, principalement effectuée par des femmes, pour améliorer la séquestration du carbone, et l'intensification durable de la production aquacole pour réduire l'étendue des zones d'extraction de la pêche.

Les progrès réalisés dans ce domaine sont peu connus et insuffisamment diffusés pour produire les changements à grande échelle nécessaires pour améliorer systématiquement les conditions des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité.



© Giorgio V. Brandolini (2022)

Embarcations de pêche artisanale, port de Lembá, São Tomé-et-Príncipe

Effets des changements climatiques sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité

Les effets des changements climatiques peuvent être regroupés en : a) Risques climatiques chroniques qui se rapportent aux changements climatiques progressifs, tels que l'augmentation de la température et de l'acidification de l'eau de mer, la modification des régimes de précipitations et l'élévation du niveau de la mer ; et b) Risques climatiques aigus qui se rapportent à des événements météorologiques extrêmes tels que la sécheresse, les vagues de chaleur et les précipitations extrêmes.



© Giorgio V. Brandolini (2022)

Érosion côtière[1] à Varela, Guinée Bissau.

L'impact du changement climatique s'ajoute à celui d'autres facteurs anthropiques, tels que l'augmentation des déchets plastiques rejetés qui finissent dans les cours d'eau et perturbent les cycles biologiques aquatiques. Dans les mers, le réchauffement climatique affecte la reproduction de plusieurs espèces. On a déjà noté des changements dans la latitude des espèces de poissons. Les espèces qui ont besoin de températures plus froides migrent vers le pôle de l'océan avec le réchauffement des océans. Le changement climatique devrait également réduire le débit des rivières côtières, ce qui affectera l'évolution des zones humides et des estuaires, des écosystèmes très productifs qui servent de nurseries importantes pour les poissons.

[1] *L'érosion côtière est causée par l'élévation locale du niveau de la mer, la forte action des vagues et les inondations côtières qui érodent les roches et/ou les sables le long de la côte.*



© Giorgio V. Brandolini (2022)

Sédimentation dans la lagune de Cufada, Guinée Bissau

Les principaux effets du changement climatique sur les pêches incluent la baisse de la productivité, la perte d'habitats, le déplacement des stocks et des espèces, la perturbation des cycles de reproduction et des migrations des poissons, ainsi que la disparition de certaines espèces, entre autres.

L'impact sur l'aquaculture comprend les inondations, les périodes de sécheresse, les maladies, la diminution du taux de croissance - peut sembler plus dramatique que dans le cas de la pêche en raison de son exploitation plus intensive et limitée dans le temps.



© Giorgio V. Brandolini (2022)

Transformation du poisson (séchage du poisson) à Lifuwu (lac Malawi), Malawi.

L'impact sur l'accès aux services écosystémiques aquatiques, en particulier dans les communautés côtières, concerne l'accès irrégulier à l'eau et les cycles hydrologiques perturbés des écosystèmes côtiers, la réduction de l'autoépuration biologique de l'eau et de la disponibilité pour des utilisations domestiques, agricoles et industrielles.

L'augmentation prévue du climat sec et chaud en Afrique affectera tous les aspects de la vie des populations et les services écosystémiques.



© Giorgio V. Brandolini (2022)

Aquaculture à Savane, province de Sofala - Mozambique.

Parmi les principaux points chauds aquatiques menacés par l'impact du changement climatique figurent les suivants :

Écosystèmes marins	• Les mangroves de Guinée-Bissau et de Gambie, de la Tanzanie et du Mozambique (érosion et perte de biodiversité) • Les récifs coralliens de Madagascar, de la Tanzanie et du Kenya (blanchissement croissant) • Les herbiers marins mauriciens (dégradation et perte de biodiversité) • Le banc d'Arguin au large des côtes mauritaniennes (dégradation de la route des oiseaux migrateurs)
Écosystèmes d'eau douce	• L'eau douce de Madagascar (perte de la biodiversité endémique des poissons) • Le bassin du fleuve Zaïre (dégradation et perte de biodiversité) • Les Grands Lacs d'Afrique : Tanganyika, Malawi et Victoria - (Cichlidés et autres poissons en perte de biodiversité) • Le marais Sudd au Soudan du Sud et la vallée du Zambèze (dégradation des routes migratoires des oiseaux) • Le bassin du Lac Tchad et le delta de l'Okavango (désertification et perte de biodiversité)



© Giorgio V. Brandolini (2022)

Mangroves[2] *à Buba, Guinée Bissau.*

Solutions écosystémiques pour atténuer le changement climatique

Mécanismes d'intégration et d'amélioration des solutions basées sur les écosystèmes

Les plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques portent sur la conservation, l'utilisation durable et l'accès équitable aux écosystèmes aquatiques et aux services de biodiversité. Les principales solutions basées sur les écosystèmes disponibles pour leur mise en œuvre peuvent être regroupées en :

- Les mécanismes d'atténuation sont centrés sur la performance efficiente des activités économiques marines et d'eau douce - notamment l'intensification écologique, l'économie circulaire, la chaîne de valeur courte, l'efficacité énergétique et l'amélioration du puits de carbone par, par exemple, la restauration et la protection des mangroves, qui atténuent le changement climatique.
- Les mécanismes d'adaptation comprennent la planification de l'adaptation, la gestion adaptative, la gestion communautaire et le soutien gouvernemental.
 - » La planification de l'adaptation tient compte des différents aspects de la gestion de l'eau et des autres ressources aquatiques et des attentes à cet égard. La planification spatiale côtière comprend le renforcement des capacités des parties prenantes locales et l'exploitation des technologies numériques, afin de soutenir les décisions fondées sur la connaissance qui réduisent l'impact du changement climatique sur les moyens de subsistance de la population côtière.
 - » La gestion communautaire réduit les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance des populations côtières grâce au renforcement de la cohésion sociale et des liens communautaires, ainsi qu'à la sensibilisation aux catastrophes

[2] *Les mangroves sont parmi les forêts les plus riches en carbone des tropiques. La fonction de stockage du carbone exercée par les mangroves est vitale pour fournir un tampon de pH contre l'acidification des océans.*

- » La gestion adaptative comprend les activités qui améliorent l'utilisation efficace des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité. La capacité à s'adapter rapidement à l'évolution du capital naturel grâce à de nouvelles techniques et de nouveaux outils de récolte joue un rôle dans l'évolution des moyens de subsistance dépendant des systèmes aquatiques. Les solutions prometteuses comprennent la modification du calendrier et des zones de pêche, la fermeture de la pêche pendant les événements liés au climat, la délocalisation des pratiques de débarquement et de transformation, la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour maîtriser les événements climatiques, la diversification des moyens de subsistance, l'utilisation de sous-produits locaux pour produire des aliments pour l'aquaculture.
- » Le soutien du gouvernement favorise la durabilité des systèmes socio-écologiques qui fournissent les services environnementaux de moyens de subsistance résilients. Le financement de ces actions devrait passer progressivement à la mobilisation d'instruments financiers adaptés aux exigences des producteurs artisanaux, tels que les systèmes de microfinancement, les banques communautaires, afin d'assurer la durabilité du soutien public.

- Surveillance des ressources marines et d'eau douce grâce aux technologies de télédétection. Leur utilisation efficace dépend de la collaboration des organismes de surveillance de l'environnement avec les organismes chargés du suivi, du contrôle et de la surveillance des pratiques illicites.
- La réglementation et les indicateurs relatifs aux écosystèmes aquatiques transfrontaliers ou à la pêche soutiennent la planification et la coordination d'actions communes ou harmonisées. La mise en œuvre d'une réglementation transfrontalière nécessite l'établissement de statistiques nationales fiables et compatibles..

La faiblesse des capacités et les ressources financières limitées disponibles pour mettre en œuvre les plans nationaux d'adaptation au changement climatique ainsi que l'engagement insuffisant de la population côtière sont les principaux défis à relever pour mettre en œuvre ces solutions dans les écosystèmes aquatiques.

Une initiative continentale pour atténuer l'impact du changement climatique

Création ou renforcement de plateformes en ligne d'organisations sous-régionales (LME, CER, commissions des bassins fluviaux, etc.) afin de fournir un forum pour le service interactif, l'échange d'expériences et l'organisation de formations à distance sur l'atténuation des changements climatiques et les mesures d'adaptation. La plateforme en ligne fournirait également un forum pour l'échange d'expériences, d'enseignements, de meilleures pratiques et de priorités et d'actions stratégiques des États membres de l'UA pour atténuer l'impact du changement climatique sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité
Sensibilisation des acteurs locaux (coopératives de producteurs, organisations communautaires, associations de pêcheurs, centres de recherche, institutions, ONG, etc.) à travers ces plateformes et organiser des séances d'information et de formation sur les impacts du changement climatique et les pratiques d'atténuation
Mobilisation de l'expertise des organisations sous-régionales et des acteurs locaux pour aider les communautés pilotes à renforcer leurs capacités et à élaborer des mécanismes de recouvrement des coûts;
Mécanismes de financement novateurs visant à soutenir les mesures d'atténuation et d'adaptation communautaires devraient tenir compte des différences liées au genre et être inclusifs pour soutenir la conservation, l'utilisation durable et fournir un accès équitable aux services écosystémiques
Mécanisme de financement innovant devrait également soutenir le renforcement des capacités des bénéficiaires, notamment les femmes, les acteurs locaux et d'autres parties prenantes, en matière de mesures d'atténuation et d'adaptation.
La mise en place de mécanismes de recouvrement des coûts (c'est-à-dire des activités génératrices de revenus) devrait être intégrée à tout projet portant sur les mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, afin d'en assurer la durabilité

Les mécanismes suivants devraient être pris en compte dans la conception d'une initiative régionale qui contribue aux objectifs de conservation et d'atténuation des changements climatiques :

Approche de mise en réseau : exploitation des capacités de gestion des connaissances des organisations régionales, sous-régionales et nationales. L'objectif est de tester et de diffuser les meilleures pratiques à travers le continent.

Coordination du plaidoyer international: promotion de la compréhension mutuelle des États membres de l'UA sur leur position sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité en vue de l'harmonisation de leur participation aux forums internationaux, par exemple la Conférence des parties à la Convention sur la biodiversité.

L'approche devrait se concentrer principalement sur :

L'exploitation des outils de dialogue à plusieurs niveaux en privilégiant les synergies dans l'organisation de réunions régionales inclusives en matière du genre, d'événements de communication et de sensibilisation, de sessions de formation, etc.
Le renforcement des services interactifs fournis par les plates-formes existantes de gestion des connaissances afin de lier la performance des actions sur le terrain aux objectifs et priorités régionaux
La collecte des données sur les avantages des mesures d'atténuation et d'adaptation et leur diffusion à travers le continent, pour stimuler l'engagement des décideurs africains dans le dialogue et l'union des forces pour intégrer les mesures d'atténuation et d'adaptation dans la planification du développement, les initiatives transfrontalières, etc.
L'organisation d'échanges d'informations / de réunions à distance d'institutions, y compris d'organisations du secteur privé et de la société civile, traitant des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité ; pour une participation efficace des États membres de l'UA dans les forums internationaux afin de promouvoir la voix commune africaine sur les questions liées à la conservation de la biodiversité aquatique et à la gestion de l'environnement.

Conclusion:

La conception de cette initiative d'atténuation du changement climatique intègre la contribution des parties prenantes locales, nationales, sous-régionales et régionales afin de maximiser l'impact de l'innovation à travers l'Afrique. L'approche axée sur les connaissances et le développement stimule le dialogue et mobilise l'expérience ainsi que les ressources des initiatives en cours, évitant ainsi la création de nouvelles structures ou mécanismes. La mise en œuvre devrait être encouragée par une consultation impliquant les organisations régionales et sous-régionales actives dans ce domaine, afin de discuter de leurs attentes et de leur contribution à l'élaboration d'une approche régionale pour atténuer l'impact du changement climatique sur les écosystèmes aquatiques et la biodiversité en Afrique.



© Giorgio V. Brandolini (2022)

Pêche commerciale, îles Bijagós, Guinée-Bissau.



Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales
(UA-BIRA)
Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786
00100, Nairobi
KENYA
Telephone : +254 (20) 3674 000
Fax : +254 (20) 3674 341 / 3674 342
Email : ibar.office@au-ibar.org
Site internet : www.au-ibar.org